

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 DÉCEMBRE 2020

PRÉSENTS : BAILLY Sylvain, BEDIOT Daniel, CHAPELOTTE Séverine, CHARTON Laurent, CLAVIER Dominique, CLAVIER Hervé, GODARD Christine, JEANNEAUX Jean-Claude, PEGUILLET Laurence, PEGUILLET Patrick et THIÉBAUT Pierre.

ABSENTS EXCUSÉS : BRUGGER Damien (pouvoir à THIÉBAUT Pierre), ECOIFFIER Ludovic (pouvoir à PEGUILLET Laurence), GAUDILLIER Stéphane (pouvoir à BAILLY Sylvain), VAUCHEY Colette.

SECRETAIRE : PEGUILLET Laurence.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS DÉCIDE :

- D'autoriser le défrichement de la parcelle ZL 15, ancienne peupleraie.
- D'accepter les demandes de DETR pour l'église et l'éclairage public.
- D'autoriser le renouvellement de la ligne de trésorerie pour le Lotissement les Saules.
- D'accepter le report de crédits d'investissement 2020.
- De reporter la décision concernant l'installation d'une benne à déchets verts sur la commune.
- De verser une subvention de 50 € au TELETHON.
- De valider les décisions modificatives établies par le Trésor Public.
- De solliciter une aide financière DST pour le ravalement des 2 chapelles de l'église.
- De prendre acte des propositions de la commission Foires mais d'attendre les directives préfectorales.
- D'inviter la commission voirie à étudier les moyens à mettre en œuvre pour la limitation de la vitesse dans la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL AVEC UNE ABSTENTION (M. CHARTON LAURENT) ET TREIZE VOIX POUR DÉCIDE :

- D'indemniser intégralement M. GALLOT pour les frais vétérinaire engagés pour la prise en charge du cochon chinois.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19 h 50.

Le Maire



Pierre THIÉBAUT